

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 mars 2022 à 19h00**

Étaient présents : ARNOUITS J.P. – BECK B – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K – DRIEUX D – EVRARD P – LUCHET S – PACCOU N – SAMYN M – VERHILLE H

Absents excusés : LEVISSE P – PACCOU V – RYCKOORT J – SONNEVILLE V

Béatrice BECK est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Compte de gestion et compte administratif 2021
- Affectation des résultats
- Tarifs communaux
- Subventions aux associations
- Indemnités des élus
- Budget primitif 2022
- Bureaux de vote
- Dossier bâtiment des associations
- Régie
- SCOT et PLUi
- Sécurité routière
- Retour des commissions
- Divers

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Compte de gestion et compte administratif 2021**

Monsieur le Maire précise que la Trésorerie n'a pas encore transmis le compte de gestion 2021. Madame Catherine DEKEISTER présente les recettes et les dépenses au 31/12/2021, ainsi que le compte administratif 2021 qui sera voté à la prochaine réunion du conseil municipal.

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Recettes	427 108,90 €	Recettes	32 446,71 €
Dépenses	399 316,72 €	Dépenses	69 266,38 €
Résultat de l'exercice	27 792,18 €	Résultat de l'exercice	-36 819,67 €
Résultat antérieur 2020	237 569,29 €	Résultat antérieur 2020	-119 334,47 €
Résultat 2021	265 361,47 €	Résultat global 2021	-156 154,14 €
		Restes à réaliser Dépenses	0.00 €
		Restes à réaliser Recettes	110 000,00 €
		Résultat 2021	-46 154,14 €

- **Affectation des résultats**

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats, comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2021	(A) 27 792.18 €
Report exercice précédent	(B) 237 569.29 €
* Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2021	(A+B) 265 361.47 €

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	(C) -156 154.14 €
Restes à réaliser (RAR) dépenses :	(D) 0.00 €
Restes à réaliser (RAR) recettes :	(E) 110 000.00 €
Soldes des RAR	(E-D) 110 000.00 €
*Résultat d'investissement	(C+E-D) - 46 154.14 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2022 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 de la façon suivante :

couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés »	46 154.14 €
002 « excédent de fonctionnement reporté »	219 207.33€

- **Tarifs communaux**

Madame Catherine DEKEISTER rappelle les tarifs communaux pour la location des salles, le cimetière. Les membres du conseil municipal souhaitent modifier les tarifs appliqués au chauffage comme suit :

- Salle polyvalente : 30 € (au lieu de 25 €)
- Salle de mairie annexe : 20 € (au lieu de 15€)
- Réception après enterrement : 15 € (au lieu de 10 €)

Les tarifs du cimetière restent inchangés.
Ces propositions sont validées à l'unanimité.

- **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire fait état des demandes de subventions des associations. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide des subventions aux associations : cf. tableau annexe

- **Indemnités des élus**

Madame Catherine DEKEISTER informe l'ensemble du conseil municipal des indemnités versées aux élus en 2021 :

Monsieur Michel DELFORGE : 14 104.56 €
Monsieur Philippe EVRARD : 4 994.04 €
Madame Catherine DEKEISTER : 4 994.04 €
Monsieur Sébastien LUCHET : 4 994.04 €
Monsieur Jean-Paul ARNOUITS : 4 667.28 €

- **Budget primitif 2022**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le conseil municipal examine le budget primitif 2022, présenté par Madame Catherine DEKEISTER, qui s'établit ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	450 654.14 €	450 654.14 €
FONCTIONNEMENT	625 007.33 €	625 007.33 €
TOTAL DU BUDGET	1 075 661.47 €	1 075 661.47 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir les mêmes taux que l'année dernière (bâti : 33,30% et non bâti : 33.83%)
- Approuve le budget primitif (fonctionnement et investissement) de la commune pour l'année 2022

- **Bureaux de vote**

Les élections présidentielles auront lieu le 10 et 24 avril. Le tableau de tenue du bureau est préparé et sera envoyé à tous les membres du conseil municipal.
Il est précisé que la clôture du scrutin est prévue à 19h.

- **Dossier bâtiment des associations**

Les dossiers de demande de subvention (DETR et ADVB) ont reçu un avis favorable pour un montant d'environ 100 000€ par le département et 80 000€ par l'Etat.

- **Régie**

Actuellement, notre comptabilité utilise deux régies afin d'encaisser les paiements : une régie pour la cantine et l'accueil périscolaire et une régie pour la médiathèque et le centre de loisirs. Il y a possibilité de faire évoluer nos régies : paiement par virement ou prélèvement. Les deux régies peuvent être regroupées pour n'en former qu'une. Pour cela, il faut ouvrir un dépôt de fonds auprès du centre des finances publiques. L'ensemble des membres du conseil municipal approuve cette proposition et décide la création d'une régie multiservices d'avances et de recettes.

- **SCOT et PLUi**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la situation actuelle du SCOT en cours de révision et du PLUi en attente de validation.

La commission syndicale du SCOT est composée de 10 membres de la CUD et de 5 membres de la CCHF.

Lors de la réunion syndicale du SCOT le 21 mars, les représentants de la CCHF ont demandé le report du vote du SCOT après le 4 avril (date de retour de la commission d'enquête publique du PLUi), afin d'avoir une meilleure visibilité sur le devenir du PLUi.

Ce report a été rejeté par les 10 voix de la CUD et la révision du SCOT a de ce fait été validée par 10 voix pour (CUD) et 5 voix contre (CCHF).

- **Sécurité routière**

Monsieur le Maire a reçu un riverain de la route de Watten. Celui-ci se plaint de la vitesse excessive et a demandé qu'une solution soit trouvée pour améliorer la sécurité à cet endroit.

Il est proposé de réunir la commission sécurité sur ce sujet afin d'étudier divers scénarios à présenter lors du prochain conseil municipal.

- **Retour des commissions**

Commission CCHF développement économique :

Monsieur Sébastien LUCHET explique l'implantation prévue de la Croix Rouge B. Prix des parcelles : 25€/m² pour la zone artisanale, 45€/m² pour la zone de loisirs, 75€/m² pour la zone commerciale. Pas de concurrence avec les commerces de proximité.

Voirie :

Monsieur Jean-Paul ARNOUITS précise que le chemin de la Motte (vers l'étang de pêche) a été refait. Pour les travaux du chemin des Capucines, une réunion aura lieu avec les riverains.

Bâtiments :

Monsieur Philippe EVRARD précise que le nettoyage des chéneaux de l'Eglise a été fait. Le moteur de la cloche et le minuteur de l'Eglise ont été réparés. La cellule d'éclairage du parking de la mairie a été réparée. Le remplacement de la sonnette de l'école primaire est prévue pendant les vacances d'avril.

Nous avons reçu trois devis (de 11 900 € à 35 000 €) pour l'éclairage du terrain d'entraînement de football et de pétanque. L'ADEL et l'USL vont essayer de trouver une solution pour réduire le coût des travaux.

Conseil d'école :

Madame Delphine DRIEUX rapporte les principaux points évoqués lors du dernier conseil d'école, il a été constaté : la fenêtre cassée dans la classe Madame LETALLE a été condamnée puisque d'autres fenêtres fonctionnent, le vidéo-projecteur de la classe de Madame GUILLAIN était flou (réparation faite), une commande de poubelles pour sensibiliser les enfants au tri sélectif a été passée auprès du SIROM. La vente de calendriers a permis de récolter 700 €. Le solde du compte de la coopérative scolaire est de 2 119 €.

Conseil Municipal des Jeunes :

Madame Catherine DEKEISTER signale que les jeunes élus se réunissent le mardi 29 mars pour avancer sur leur projet de chemin de randonnée. Un appel sera fait aux bonnes volontés pour planter les poteaux de balisage (9).

Centre de loisirs :

Madame Catherine DEKEISTER précise que les dossiers de préinscriptions ont été transmis aux familles. La directrice du centre de loisirs 2022 sera Mademoiselle Elise PACCOU.

• Divers

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier reçu du parc naturel régional des caps et marais d'Opale concernant le projet d'extension du périmètre de la réserve de biosphère du marais audomarois. Le projet prévoit d'élargir le périmètre actuel à 105 communes du Nord et de Pas-de-Calais dont notre commune pour une reconnaissance auprès de l'UNESCO. Affaire à suivre.

Le parcours du cœur aura lieu le dimanche 15 mai 2022. En attente du retour des kinésithérapeutes pour sensibiliser le public.

Don à l'Ukraine : le CCAS a décidé de verser la somme de 2 000 € en faveur de l'Ukraine. L'appel aux dons de la CCHF s'arrête le 31 mars 2022.

Un dernier tour de table est effectué :

Madame Manuella SAMYN constate qu'il est difficile de passer sur le chemin piétonnier route de Bergues. C'est aux riverains d'entretenir leur haie. Un courrier sera fait aux habitants concernés pour tailler leurs arbres (si ce n'est pas fait, la facture de l'AIPi leur sera envoyée).

La réunion est clôturée à 21h10.